

UTILE PAR ESSENCE

La démarche d'utilité sociétale de la filière forêt-bois est structurée autour de 3 piliers au travers desquels la filière conjugue écologie, développement économique et bien-être de la société.



Les hommes et les femmes de la filière jouent un rôle majeur dans la réussite de la transition écologique et dans l'amélioration de notre qualité de vie, tout en créant de la richesse et des emplois dans nos territoires.

Gérer de manière équilibrée la forêt est un challenge qui se pense sur le temps long et nécessite expertise, humilité et capacité d'adaptation. Guidés par les principes de la gestion durable, les femmes et les hommes de la filière agissent pour renforcer la résilience des écosystèmes forestiers.

Les professionnels de la filière Forêt-Bois sont aux avant-postes de la lutte contre le changement climatique : ils contribuent activement à l'adaptation de nos forêts, à la décarbonation de notre société et encouragent les Français à jouer un rôle dans la transition écologique.



SOMMAIRE



Éditeur :
France Bois Forêt
120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris
franceboisforet.fr

Service Gestion CVO :
03 66 88 39 63

Directrice de la publication :
Anne Duisabeau

Ont contribué à ce numéro :
Maxime Chaumet, Sabrina Adam,
Jacques Ducerf, Henry de Revel,
Florence Pewzer, Jean Loeper,
Érika Veron, Éric Toppan

Réalisation :
Éditions des Halles

Rédaction :
Volodia Opritchnik

Maquette :
Daphné Saint-Esprit

Secrétariat de rédaction :
Didier Chatelain

Administration :

10 rue du Progrès - 93100 Montreuil
d.chatelain@editions-des-halles.fr

Photogravure et impression :

Aubin Imprimeur
Chemin des Deux-Croix
CS70005 - 86240 Ligugé

Aubin Imprimeur participe
à la préservation de l'environnement
et a reçu le label Imprim'Vért -
La Lettre B est imprimée sur papier PEFC

Tirage :

19 500 exemplaires - N° ISSN : 2267-4632

Dépôt légal :
3^e trimestre 2024

En couverture :

« Démarche d'utilité sociétale de la filière,
notre boussole stratégique ».« Document France Bois Forêt,
Codifab, Copacel.

Ce magazine est routé avec
un encart jeté Responsabilité sociétale
des organisations (RSO) de 8 pages.



3 LE MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Jacques Ducerf, vice-président de France Bois Forêt

FONDATION

4 Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine : 5^e appel à projets

SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER

6 Évaluer la rentabilité économique d'une peupleraie

8 Refer : identifier les essences de demain

12 Un nouvel outil pour la recherche d'aides au renouvellement forestier

TRANSFORMATION ET USAGES DU BOIS

14 Le référentiel du reconditionneur de palettes bois est paru

16 FrenchTimber : le soutien aux exportateurs de bois français

18 Remettre à jour les FDES

20 Mission accomplie pour France Bois 2024

ÉCONOMIE

22 Prix du bois sur pied en forêt privée : 2023, une année de transition

COMMUNICATION

24 La Journée internationale des forêts

26 Rebâtir Notre-Dame de Paris reçoit la certification PEFC

27 Very Wood Métiers parle avec les jeunes sur Tik-Tok

28 Forum Bois Construction et Carrefour international du bois

CVO

30 Contrôles CVO : applications et conséquences



Photo : Sabrina Adam

▲ Anne Duisabeau, nouvelle présidente de France Bois Forêt, entourée du président sortant, Jean-Michel Servant, et du vice-président qui a assuré l'intérim, Jacques Ducerf.

Chers lecteurs, chers collègues,

Ce numéro de *La Lettre B* paraît dans un contexte inhabituel. Tout d'abord, la nomination de Jean-Michel Servant au poste de délégué interministériel à la forêt, au bois et à ses usages le 15 avril dernier a réjoui la filière ! Jean-Michel a su, pendant son mandat de président de France Bois Forêt pendant près de trois années, rassembler et lancer les actions collectives pour promouvoir et valoriser la forêt et le bois français dans un contexte de changement climatique et d'attentes sociétales fortes. Les réponses apportées par la filière sont essentielles : l'adaptation de la forêt au changement climatique, la valorisation du bois et la diversification de ses usages, l'augmentation de la récolte, la promotion de l'économie circulaire du bois au cœur des territoires, la sensibilisation du grand public au rôle de notre filière... Il nous faudra

poursuivre et certainement redoubler d'efforts. La nomination de Jean-Michel au poste de délégué interministériel constitue un gage de réussite pour notre développement.

Le nouveau conseil d'administration de France Bois Forêt a été nommé le 18 juin dernier. Anne Duisabeau a été élue présidente de l'Interprofession nationale pour la mandature de 3 ans qui s'ouvre.

C'est avec grand plaisir que j'ai effectué un court intérim à la présidence afin d'assurer le passage de la flamme entre Jean-Michel Servant et Anne Duisabeau. De grands chantiers restent à concrétiser et je ne doute pas de la volonté d'Anne Duisabeau de continuer à faire avancer notre filière, notamment sur les thèmes suivants :

- la mise en place de la « Grande Filière » avec les organisations professionnelles qui ne sont actuellement pas membres de France Bois Forêt ;
- le renouvellement forestier afin d'adapter nos forêts au climat de demain ;
- la gestion des bois de crise ;
- le développement des usages du bois ;
- la communication positive sur le rôle essentiel de la forêt et du bois pour réussir la transition écologique ;
- la mise en place d'un dialogue avec la société ;
- la poursuite de l'engagement de la filière dans sa démarche d'utilité sociétale lancée en avril et intitulée « Utile par essence », objet de la couverture de ce numéro de *La Lettre B*.

Après la présidence de Jean-Michel Servant, essentielle dans la période traversée, je suis convaincu que la nouvelle présidente, Anne Duisabeau, avec laquelle j'ai beaucoup échangé ces dernières semaines, saura poursuivre dans la même direction avec détermination. J'adresse un grand remerciement à toutes les équipes de la filière forêt-bois dont j'ai pu, pendant ces quelques semaines, mesurer l'engagement et l'efficacité.

Jacques Ducerf,
vice-président de France Bois Forêt

Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine : 5^e appel à projets

Par le financement de projets de restauration du patrimoine bâti valorisant la ressource forestière française gérée durablement,

la fondation France Bois Forêt pour notre

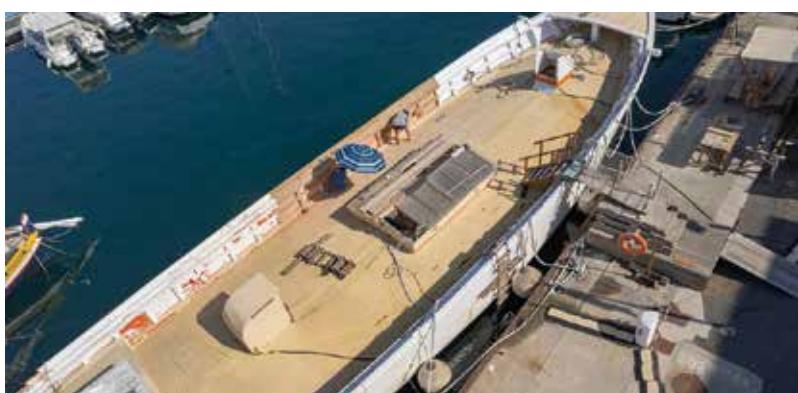
Patrimoine contribue à la préservation des trésors de nos régions. Déposez votre dossier pour concourir, être soutenu dans votre démarche et consolider le lien entre patrimoine bâti et forêt.



▲ Le château médiéval de Jaulny (54)



▲ La grande forge de Buffon (21)



▲ La goélette *Miguel Caldentey* (66)

Un événement tragique a quelques fois des conséquences heureuses. Le 15 avril 2019, un violent incendie détruisait une bonne partie de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Très rapidement, France Bois Forêt mobilisait l'ensemble de la filière pour offrir son savoir-faire et les arbres qui permettraient la reconstruction de l'édifice (*lire page 26*). Cet événement a été aussi le déclencheur d'une autre action de protection du patrimoine bâti : France Bois Forêt a en effet créé une fondation. La fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine soutient des projets de restauration d'édifices mettant en œuvre du bois et les savoir-faire associés à ce matériau. Les arbres utilisés dans ces projets doivent être issus de forêts dont la gestion durable est certifiée.

Soutenir les propriétaires de monuments remarquables

Chaque année, la fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine organise donc un appel à projets pour soutenir la restauration de constructions qui font la richesse de nos territoires, dont la remise

en état nécessite une aide financière et un accompagnement.

Ces constructions peuvent appartenir au patrimoine bâti public ou privé – à la condition dans ce dernier cas qu'il soit classé au titre des monuments historiques –, ouvert au public et répondant à des critères architecturaux, sociaux, environnementaux et économiques garantissant leur pérennité patrimoniale et leur qualité d'usage. À la clé pour chaque projet lauréat, un financement et une promotion médiatique.

Du château à la goélette

En 2023, la fondation a ainsi soutenu le réaménagement de l'école municipale de musique de Cadaujac (33), la restauration et la valorisation de l'ancienne scie hydraulique à grumes de L'Argentière-la-Bessée (05), du gréement de la goélette en bois *Miguel Caldenteij* amarrée à Port-Vendres (66), du logis de l'Abbé dans le prieuré de Mont-Saint-Michel (50), du moulin de la citadelle de Besançon (25), la reconstitution des ouvrages hydrauliques de la grande forge de Buffon (21) et la reconstruction des charpentes du château médiéval de Jaulny (54).

Chaque projet sélectionné reçoit de France Bois Forêt la somme de 10 000 euros et fait l'objet d'un reportage en vidéo. Depuis 2020, 28 opérations de restauration réparties dans toute la France ont ainsi été soutenues par la fondation pour un montant de 280 000 euros.

Et cela n'est pas fini : le cinquième appel à projets est ouvert depuis le 1^{er} février dernier et sera clôturé le 31 octobre 2024 à minuit.

Les lauréats seront désignés par le comité exécutif de la fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine, sous l'égide de la Fondation de France, et les financements attribués début d'année 2025.

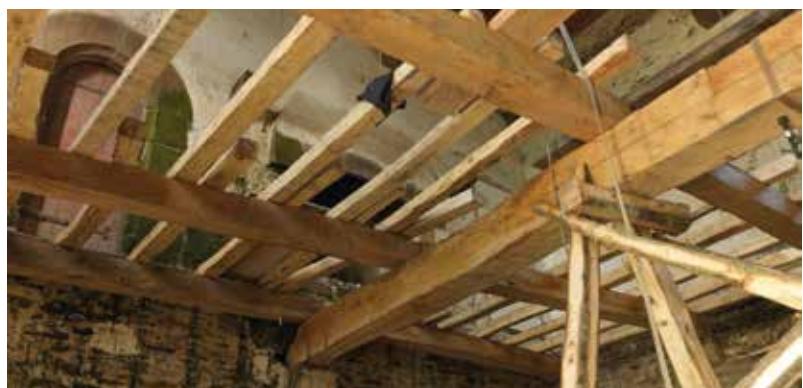
À vos dossiers d'inscription ! ◆



▲ Le moulin de la citadelle de Besançon (25)



▲ L'ancienne scie hydraulique de L'Argentière-la-Bessée (05)



▲ Le prieuré de Mont-Saint-Michel (50)



▲ L'école municipale de musique de Cadaujac (33)

Comment faire une demande de financement pour votre projet de restauration



Voir ou revoir la présentation des projets lauréats 2023 en vidéo



Évaluer la rentabilité économique d'une peupleraie

Le Conseil national du peuplier (CNP) propose un outil en ligne pour évaluer la rentabilité de l'exploitation d'une parcelle de peupliers. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien de France Bois Forêt.

► Jeune peupleraie après élagage.



Photo : Antoine de Lauriston/CNPF

EN SAVOIR PLUS

• peupliersdefrance.org

PROGRAMME

Réf. FBF : 23RD1742

Budget total : 10k€

Financement FBF : 80 %

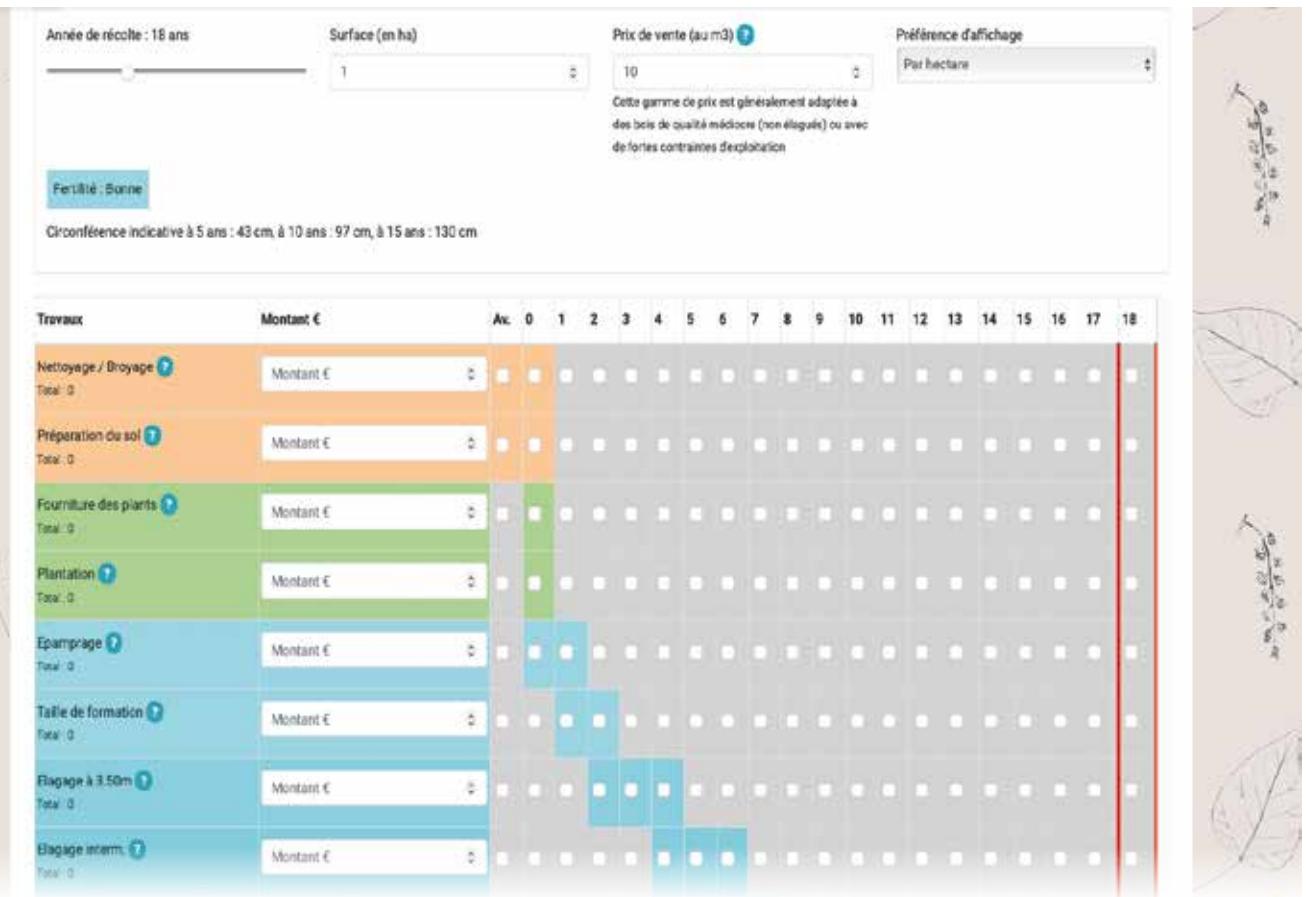
Du fait de leurs petites surfaces, les peupleraies peuvent ne pas suffisamment intéresser leurs propriétaires. Or la remontée des prix du bois de peuplier, observée depuis 2019, rend leur exploitation plus rémunératrice. Problème : nombre de propriétaires de peupleraies ignorent la réalité de la gestion de leurs parcelles, et des coûts et recettes associés. Ce qui leur ôte toute vision économique des opérations à mener dans la durée pour assurer une production de bois de qualité. « *Dans les premières années de l'exploitation d'une parcelle, les propriétaires doivent accomplir de nombreuses tâches s'ils veulent obtenir des bois de qualité donc rémunérateurs ; de la plantation à l'élimination des gourmands, en passant par l'élagage. Ils ne le savent pas*

forcément... Ni quand réaliser ces travaux, ni quel montant consacrer chaque fois », rappelle Emmanuel Naudin, chargé de mission au Conseil national du peuplier (CNP).

Outil didactique et interactif

Après avoir mis à la disposition de ses membres des tutoriels vidéo, le CNP a développé, avec le soutien de France Bois Forêt, un outil gratuit pour aider les populicultrices à évaluer le bilan économique d'une exploitation et à faciliter le choix de leurs itinéraires sylvicoles. Le Simulateur économique simplifié a été mis en ligne dans les premiers jours de l'année.

Didactique, il part de la parcelle. L'internaute doit indiquer dans le tableau



interactif l'année de récolte potentielle – celle où serait atteint le volume de 220 m³/ha de bois d'œuvre, la surface plantée, le prix de vente plausible, le montant des frais à engager pour chaque tâche (nettoyage, préparation des sols, plantation, élagage, assurance). « C'est aussi une façon de rappeler aux propriétaires toutes les tâches qu'ils doivent accomplir pour obtenir du bois de qualité et dans quel ordre les réaliser », souligne Emmanuel Naudin.

Estimation annuelle des coûts

Pour chaque année de culture, le Simulateur économique simplifié produit alors une estimation annuelle des dépenses prévisionnelles, des recettes et du revenu potentiels.

« Bien évidemment, ces données ne constituent qu'une première approche, tempère Emmanuel Naudin. Certaines d'entre elles, comme le taux d'actualisation, n'y figurent pas étant donné leurs fluctuations imprévisibles. De plus, une partie du rendement est imputable au type de cultivar planté sur la parcelle, certains grandissant plus vite que d'autres. Il faut donc valider les données produites par le simulateur, qui ne sont que des éléments d'appréciation des coûts, par des professionnels. »

Pratique, l'outil du CNP facilite aussi la mise en relation des populicultrices et des fournisseurs : pépiniéristes, entreprises de travaux ou de transformation. Utile pour demander les devis qui serviront à nourrir le simulateur. ◆

▲ Détail de la page d'utilisation du Simulateur économique simplifié sur peupliersdefrance.org

Découvrir le simulateur économique simplifié



Refer : identifier les essences de demain

Des mois durant, les chercheurs de FCBA¹, de l'Inrae², de l'ONF³ et du CNPF-IDF⁴ ont arpentré des parcelles qui n'étaient plus suivies depuis des décennies. Objectif de ce programme intitulé Refer⁵ : déterminer les essences naturellement les plus résilientes vis-à-vis des effets du réchauffement climatique. Les premiers résultats sont là.

- ▼ Mélange de résineux pionniers dans le haut pays du Var.



Photo : Joël Perrin/CNPF

L'adaptation de la forêt française au réchauffement climatique impose d'importants programmes de renouvellement. Cette entreprise ne réussira qu'à la condition de savoir quelles essences planter et à quel endroit. C'est un des objectifs du réseau mixte technologique d'adaptation des forêts au changement climatique (RMT Aforce⁶).

EN SAVOIR PLUS

- reseau-aforce.fr
- fcba.fr
- inrae.fr
- onf.fr
- cnpf.fr

points de l'Hexagone, voir leur évolution, enfin, évaluer la qualité du bois et leur potentiel de production de graines », explique Alain Berthelot, ingénieur de recherche à FCBA.

Chacun des partenaires – FCBA, Inrae, ONF, CNPF-IDF – a mobilisé son réseau, qu'il s'agisse de véritables expérimentations scientifiques, de parcelles de comparaison d'espèces ou de simples parcelles en gestion. Dans la plupart des cas, il s'agissait de plantations pour lesquelles les partenaires ne disposaient pas d'informations récentes.

Focalisation sur la Méditerranée

Au total, 490 placettes, installées sur 184 sites à contextes pédoclimatiques

PROGRAMME

Réf. FBF : 22RD1497
Budget total : 315 k€
Financement FBF : 33 %

¹ Institut technologique Forêt, Cellulose, Bois-construction et Ameublement.

² Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

³ Office national des forêts.

⁴ Centre national de la propriété forestière-Institut pour le développement forestier.

⁵ Réseau expérimental forestier d'essences de diversification pour le renouvellement des forêts.

⁶ Adaptation des forêts au changement climatique.

variés, ont été investiguées. Chaque site mesuré a fait l'objet d'une fiche « parcelle », et l'ensemble des données a été compilé. Une grande partie du territoire métropolitain a été explorée, mais les recherches se sont particulièrement focalisées en région méditerranéenne. « Son climat actuel préfigure celui qui régnera dans quelques décennies dans d'autres secteurs de l'Hexagone », justifie Alain Berthelot.

Cette vaste enquête de terrain a permis d'obtenir des données d'adaptation, de croissance, voire de productivité sur une quinzaine d'essences peu ou mal connues et sur cinq autres redécouvertes au fur et à mesure. « Les données devraient permettre de prévoir les lieux où il est pertinent d'aller chercher des échantillons de bois pour une caractérisation de ses propriétés. De la même façon, les sites qui pourraient présenter un intérêt en termes de fourniture de matériel génétique, voire de source de graines, sont identifiés », précise Alain Berthelot.

Dynamique de recherche

La redécouverte de ces essences implantées sur le territoire depuis longtemps permettra, au moins pour certaines d'entre elles, d'enrichir la base de données Climessences développée dans le cadre du RMT Aforce.

Le projet Refer a permis de relancer une dynamique de recherche et de suivi de parcelles « originales ». Ce travail pourra perdurer au-delà du projet car les réseaux sont riches et il reste sans aucun doute d'autres parcelles susceptibles de fournir des compléments d'informations sur les essences peu communes.

Le dépouillement de cette masse d'informations ne sera pas achevé avant l'été 2024, « mais les premiers résultats sont encourageants », se félicite Alain Berthelot.

Photo : Bernard Petit/CNPF



▲ Adaptation des essences au changement climatique : plantation de sapin de Céphalonie dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Photo : Quentin Vanneste/CNPF



▲ Plantation de sapin méditerranéen (Céphalonie) et régénération naturelle suivies par l'Inrae dans la forêt domaniale du Ventouret à Aurel (Vaucluse, 84).

SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER



Photo : Mireille Mouazé/DF © CNPF

▲ Feuilles de séquoia toujours vert.



Photo : Aurélien Perret/CNPF

▲ Plantation de séquoia toujours vert de 25 ans.



▲ Plant de séquoia toujours vert.

Zoom sur des prétendants

Les premières observations concernant le séquoia toujours vert (*Sequoia sempervirens*) par exemple sont prometteuses. La plupart de ces arbres sont situés en Normandie, au Pays basque ou en Bretagne. Mais certaines plantations ont été retrouvées dans le Sud-Est de la France. Et ses performances ont agréablement surpris les forestiers : « *Il se comporte bien à de fortes températures ambiantes, et sa croissance est relativement rapide* », confirme Alain Berthelot. Naturellement durable et imputrescible, le matériau fourni par ce géant possède la particularité de très bien se conserver à l'extérieur et de fournir des bardages et des aménagements d'excellente qualité.

Sa productivité fera des envieux : « *Dans de bonnes conditions, on peut espérer une production de trente mètres cubes par hectare et par an, soit deux fois plus qu'une peupleraie ou cinq à six fois plus qu'une chênaie.* » Son pire ennemi est le gel, un phénomène voué toutefois à se raréfier en période de réchauffement.

Autre candidat au renouvellement des forêts de l'Hexagone : le sapin de Bornmüller (*Abies bornmuelleriana*). Originaire du nord de la Turquie, ce cousin du sapin de Nordmann (*Abies nordmanniana*) résiste bien aux températures très basses ou très élevées. « *Sa tolérance à la sécheresse est supérieure à celle du sapin pectiné, et sa production de bois est comparable.* » Son bois n'a pas encore été testé.



▲ Présentation d'un projet de plantation expérimental de séquoia toujours vert (Grand-Est).

Photo : Aurélien Perret/CNPF



▲ Peuplement de pins taeda.

Photo : Anne Geneix/CNPF

Mais la bibliographie scientifique l'apparente à celui des autres variétés de sapins. Seul bémol : son implantation est difficile. « Il ne sera pas facile de trouver des propriétaires forestiers qui accepteront de prendre ce risque », estime Alain Berthelot.

Bien connu des Girondins pour l'avoir beaucoup planté dans le massif des Landes de Gascogne après les tempêtes de 1999, le pin taeda (*Pinus taeda*) est présent le long de la côte atlantique. Mais avec l'évolution du climat, il semble pouvoir explorer bien d'autres territoires vers le nord-est de l'Hexagone. Les parcelles redécouvertes par les forestiers du programme Refer n'étaient plus suivies depuis 35 ans. « Étonnamment, les arbres y étaient vigoureux, droits et assez peu branchus », s'enthousiasme Alain Berthelot. ◆



▲ Sapin de Bornmüller : test de comportement en forêt de Praslins dans l'Aube.

Photo : Sylvain Gaudin/CNPF



Photo : Sylvain Gaudin/CNPF

▲ Test de comportement pour huit essences en Champagne : pin maritime (en photo), calocèdre, chênes (sessile, pédonculé, pubescent), sapin de Bornmüller, cèdre de l'Atlas, séquoia toujours vert.



Photo : Anne Geneix/CNPF

▲ Aiguilles de pin taeda.

Un nouvel outil pour la recherche d'aides au renouvellement forestier



Plantation de 2 ans de pin laricio de Corse en région centre-Val de Loire.

Photo : Jérôme Rosa/CRPF île-de-France Centre © CNPF

La Fédération des syndicats de forestiers privés de France (Fransylva) met en ligne un simulateur destiné à tous les propriétaires afin qu'ils puissent rechercher les aides financières auxquelles ils sont éligibles pour leur projet de renouvellement forestier sur l'ensemble du territoire métropolitain. Un outil développé avec le soutien de France Bois Forêt.

EN SAVOIR PLUS

- fransylva.fr
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 23RD1671
Budget total : 113 k€
Financement FBF : 80 %

À près trois années de recensement intensif, les équipes de Fransylva Services ont mis en ligne, au mois de mai, un simulateur des aides au renouvellement forestier.

Née grâce au soutien financier de France Bois Forêt, cette plateforme vise à aider les propriétaires et les gestionnaires de massifs à trouver les aides, publiques et privées, auxquelles ils sont éligibles. « Cela a été un très gros travail, déclare Éric Toppan,

directeur général de Fransylva Services. *Nous avons dû lister environ 200 dispositifs européens, nationaux, régionaux et départementaux, sans compter les aides privées comme le Label Bas-Carbone. »*

Aides conséquentes

Ces coups de pouce financiers ne concernent pas seulement les opérations de boisement et de reboisement. Des aides complémentaires aux travaux

The screenshot shows the Fransylva website's navigation bar at the top, featuring the logo, links for 'Qui sommes-nous?', 'Forêt et forestiers', 'Nos missions', 'Nos services', and 'Nos actualités'. A red box highlights the 'Espace adhérents' button. Below the navigation, a breadcrumb trail reads 'Nos missions > Aides au renouvellement forestier > Simulateur aides au renouvellement forestier'. The main content area has a green header 'SIMULATEUR AIDES AU RENOUVELLEMENT FORESTIER'. The central text reads: 'Un projet de renouvellement forestier ? Découvrez vite les aides dont vous pouvez bénéficier'. Below this, a note states: 'Ce simulateur vous permet de rechercher les aides auxquelles vous êtes éligible pour votre projet de renouvellement forestier (Boisement, Rabolement post aléa, adaptation, etc.). Temps estimé : 10 à 15minutes'. There is a checkbox for accepting data use for statistics and partners, followed by a 'Connexion' button. The bottom section contains a note about supporting the forest-bois sector and a link to discover aids in catalog view.

de renouvellement, telles que les aides à la desserte forestière et à l'élaboration de plans de gestion durable, sont également prises en compte par le simulateur. Peu ou mal connus – les budgets ne sont pas toujours consommés –, ces dispositifs, récents pour la plupart, se révèlent pourtant particulièrement intéressants. « *Cumulées, ces aides peuvent représenter de 40 à 100 % du montant de l'investissement à consentir* », précise notre interlocuteur. Exhaustif – il sera régulièrement mis à jour, le traqueur d'aides de Fransylva Services est simple d'utilisation. Après une inscription gratuite, l'internaute est invité à situer ses massifs, à décrire ses parcelles, la finalité de son projet, les modalités des travaux : accompagnement ou non par un pro-

fessionnel, méthodes de préparation du sol, visites de suivi, etc.

Mise à jour régulière

Une fois le questionnaire rempli, le simulateur présente les fiches des dispositifs d'aides et les montants auxquels l'internaute peut prétendre. Des liens utiles y facilitent la recherche et la comparaison des différents dispositifs.

Un mode catalogue offre une vue d'ensemble des programmes et permet à chacun de connaître les aides disponibles par type de projet, par département.

À terme, des partenaires porteurs d'aides pourront avoir un accès à l'outil et pourront créer et mettre à jour leurs propres dispositifs d'aides. Fransylva se réservant leur validation et publication. ◆

Découvrez le simulateur aides au renouvellement forestier



Le référentiel du reconditionneur de palettes bois est paru

La FNB¹ et sa Commission dédiée à la palette (Sypal²) publient, avec le soutien de France Bois Forêt, un ouvrage clé sur la filière du reconditionnement des palettes bois.



Doc.: FNB

Issue d'un matériau renouvelable et naturel, ultrarésistant, la palette bois est l'emballage durable par excellence. Les entreprises et les industriels ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : 95 % des palettes utilisées dans la logistique sont des palettes en bois. Moins connues, en revanche, sont ses capacités à être réparée et réemployée. Un potentiel largement imputable à des professionnels plus habitués à l'ombre qu'à la lumière médiatique : les reconditionneurs de palette. En ce début d'été, la FNB publie le *Manuel référentiel du reconditionneur de palettes bois*. Cofinancé par France Bois Forêt, cet ouvrage de 160 pages

rappelle les caractéristiques techniques et environnementales de la palette bois. Il recense aussi les bénéfices industriels, logistiques et sociaux de son reconditionnement.

Une activité méconnue

Rouage indispensable de la chaîne d'approvisionnement (*supply chain*), la profession est aujourd'hui dans une situation paradoxale : la demande de palettes de réemploi est forte, mais les entreprises du secteur peinent à recruter. En cause : la méconnaissance du métier, de ses richesses et de ses possibilités d'évolution, mais aussi la contribution

EN SAVOIR PLUS

- fnbois.com
- franceboisforêt.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 23PT1786
Budget total : 75 k€
Financement FBF : 80 %

¹ Fédération nationale du bois.

² Le Sypal, ex-Syndicat national des palettes en bois, est devenu en 2014 la Commission des métiers et services de la palette bois au sein de la FNB.

apportée par la palette bois à l'économie circulaire.

Didactique, l'ouvrage est séquencé en six parties. Il commence par lister les faits marquants qui ont ponctué le développement et l'évolution de la palette reconditionnée depuis un demi-siècle. À ce chapitre historique succède une deuxième partie dédiée à la préservation de l'environnement et de la ressource bois offerte par le reconditionnement des palettes.

Conditions de travail et sécurité

La troisième partie rappelle les fonctions essentielles d'une palette et décrit ses composants. Elle est complétée par un descriptif des modèles de palettes mis sur le marché et utilisés par les opérateurs.

Dédiée aux relations humaines, la quatrième partie met l'accent sur les conditions de travail et de sécurité des reconditionneurs. Elle met aussi en valeur les principaux postes, ainsi que les actions mises en place pour renforcer l'attractivité du métier.

Le cinquième chapitre est quant à lui consacré à la loi et aux réglementations qui encadrent cette activité.

Références finales

Ces textes sont enrichis par les référentiels, normes et cahiers des charges, outils de plus en plus complets dans leur contenu, objets d'échanges et de discussions entre clients et fournisseurs.

Dans son chapitre de conclusion, le manuel expose ce qui distingue un professionnel d'un non-professionnel, dans un environnement où les risques environnementaux, physiques et sanitaires sont importants.

Pour aller plus loin, les annexes proposent une bibliographie fournie, une liste des parties prenantes, un glossaire, ainsi qu'un tableau des sigles et acronymes. Une référence ! ◆



Photo : FNB

▲ Réparation de palettes.



Photo : FNB

▲ Atelier de réparation de palettes.



Photo : FNB

▲ Chargement de palettes d'occasion.

FrenchTimber : le soutien aux exportateurs de bois français

Depuis près d'un quart de siècle, l'association FrenchTimber, soutenue par France Bois Forêt, accompagne les exportateurs de bois français. Rétrospective.



Photos : FrenchTimber

► Pavillon France en Asie au salon VietnamWood à Hô-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon) en 2022.

C'est en 2001 que la Fédération nationale du bois crée l'association FrenchTimber dont la mission sera d'œuvrer au développement des exportations françaises des sciages et produits bois français. Peu de temps auparavant, la France était balayée par les tempêtes Lothar et Martin. En cet hiver 1999, 6 % de la surface forestière de métropole venaient d'être mis à terre. « C'est à partir de ce moment-là qu'il a fallu accélérer le développement de l'export », se souvient Jean-François Guilbert, directeur général de FrenchTimber.

EN SAVOIR PLUS

• frenchtimber.com

PROGRAMME

Réf. FBF : 23PT1657
Budget total : 528 k€
Financement FBF : 63 %

Garantir les exportations

Fort du soutien de France Bois Forêt, FrenchTimber œuvre à ce développement à travers quatre

actions principales : organisation de missions et accompagnement des entreprises ; rencontres et formation ; communication à l'international ; normalisation des produits bois français et suivi des dossiers. Autre action importante : « *Régulièrement, nous diffusons des bulletins de veille économique et douanière, ainsi que des études sur les principaux marchés intéressants les scieurs français* », indique notre interlocuteur.

Des marchés qu'il faut avoir explorés pour minorer les risques. « *Nous organisons des missions de prospection de marchés peu connus pour définir quels produits sont susceptibles d'y trouver des débouchés* », poursuit-il. Les résultats de ces défrichages sont partagés au sein de l'organisation et

« peuvent être complétés de sessions de formation aux techniques du commerce international, en coopération avec les interprofessions régionales ».

FrenchTimber aide aussi plus directement ses membres à faire valoir leurs produits hors de l'Hexagone. « Nous avons emmené plusieurs dizaines d'entreprises françaises dans plus de cent salons internationaux, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie. Ce qui implique aussi que nous organisons un stand commun et mettions à leur disposition des brochures, en huit langues, présentant les entreprises exportatrices, les bois français et les classements des sciages. »

Lever les barrières

Conquérir des marchés implique parfois de faire lever les entraves aux exportations. « Nous travaillons en partenariat avec des organismes étrangers afin de réduire les barrières non tarifaires aux produits français. Cela a permis de faire accepter le douglas dans la construction nord-américaine, de faire reconnaître le marquage CE sur le marché japonais, de participer à l'élaboration de normes de construction bois sur le marché chinois ou d'incorporer des essences françaises dans la réglementation japonaise. »

Cette action inscrite dans la durée et la profondeur porte ses fruits : entre 2011 et 2022, le chiffre d'affaires des exportateurs de bois français a plus que doublé. « Et même si l'année passée a été difficile [le chiffre d'affaires a baissé de 18 % entre 2022 et 2023, NDLR], la valeur de nos exportations est restée supérieure à ce qu'elle était avant la pandémie de Covid-19. Ces ventes ont surtout permis aux entreprises de mieux résister à la forte baisse des ventes dans l'Hexagone », se félicite le directeur général de FrenchTimber. ◆



▲ Container de hêtre pour l'export.



▲ Exemples de brochures réalisées, en langue anglaise ici, par FrenchTimber : Classement des sciages de chêne ; Essences de résineux français.

Remettre à jour les FDES

La Fédération nationale du bois (FNB) développe un configurateur pour éditer rapidement les nouvelles fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES).

- Le bois français, matériau renouvelable qui consomme peu d'énergie pour sa production et sa transformation industrielle dans l'Hexagone tout en contribuant à la réduction de l'effet de serre, représente environ 82 % de cette construction. Crèche du Palais de l'Alma à Paris (7^e arr.) ; architecte : Régis Roudil.



Photo : 11h45

Initalialement destinées aux fabricants souhaitant mettre en avant les qualités environnementales de leurs produits de construction, les fiches de déclaration environnementale et sanitaire sont devenues l'un des piliers de l'application de la RE 2020, réglementation énergétique et environnementale de l'ensemble de la construction neuve.

Présentation et historique

Une FDES présente les caractéristiques du produit, son unité fonctionnelle et sa durée de vie, des indicateurs environnementaux, des informations sur la santé et le confort d'usage. Sans oublier l'identité de l'émetteur de la fiche.

Concrètement, une FDES est un document normalisé qui affiche les résultats de l'analyse du cycle de vie (ACV) d'un produit ainsi que des informations sanitaires permettant d'évaluer les performances environnementales et sanitaires du bâtiment à construire. Entre 2016 et 2022, l'établissement de cette fiche était encadré par la norme NF EN 15804 A1 et son complément national. Ce n'est plus le cas.

Changement de norme

Après un amendement à la norme européenne, c'est désormais EN 15 804 A2 qui s'applique. Entré en application en France le 1^{er} novembre 2022, ce texte diffère du précédent sur plusieurs points. Dans l'ACV, la partie consacrée aux bénéfices et charges s'appliquant au-delà du système (module D), auparavant facultative, devient obligatoire.

Le *scoring* des performances utilise désormais 36 indicateurs (vs 24).

Le bilan environnemental doit préciser plus que précédemment la teneur en carbone biogénique du produit et de son emballage. Ce que la première norme n'exigeait pas. Par ailleurs, 15 des indicateurs de la nouvelle version A2 n'ont pas d'équivalent dans la mouture précédente.

Nouvelle plateforme numérique

« Les FDES ont une durée de vie de 5 ans, il aurait fallu les revoir, mais nous profitons de cela pour les mettre à jour au format A2 », explique Jean-Denis Forterre, coordinateur stratégique seconde transformation et dossiers transversaux à la Fédéra-

EN SAVOIR PLUS

- fnbois.com
- boisdefrance.org
- de-boisdefrance.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 23PT1708
Budget total : 62,5 k€
Financement FBF : 80 %



► Vue intérieure en phase chantier de la charpente en bois lamellé-collé du centre aquatique à Saint-Denis (93).



Photo : Views Factory/Eiffage

tion nationale du bois. Avec le soutien de France Bois Forêt, la FNB développe ainsi une nouvelle version du configurateur qui avait été mis en ligne pour accompagner la première norme. « Cet outil permet de réaliser des FDES de chantier pour les produits de construction en bois de France, transformés dans l'Hexagone », poursuit notre interlocuteur. Ce configurateur est directement accessible sur de-boisdefrance.fr.

En partenariat avec le bureau d'études Esteana, une autre version de configurateur est en phase de conception. Il doit encore être alimenté avec les nouveaux critères et les informations sanitaires et environnementales concernant les produits : « Cela nous oblige à collecter des tombereaux de données qu'il faudra ensuite mettre en ordre », commente Jean-Denis Forterre. Une fois vérifiée, cette plateforme numérique pourra produire, avec un accompagnement, des FDES individuelles de nouvelle génération. Celles-ci seront valables pour une période de cinq ans. Il faudra les mettre à jour à partir de leurs dates d'émission. ◆

▲ Le matériau bois français et ses qualités environnementales au cœur de la construction du bâtiment tertiaire (6 niveaux) du nouveau centre hospitalier universitaire (CHU) de Rennes (35). Mise en œuvre de panneaux de CLT (Cross Laminated Timber) Hexapli de Piveteaibois.



Photo : France Douglas/F. Morlaix

▲ Lames de parquet massif en bois de France, en douglas naturel.

Mission accomplie pour France Bois 2024

En mobilisant toute la filière et en sensibilisant les entreprises générales, la structure créée par France Bois Forêt et le Codifab¹ a fait des Jeux olympiques et paralympiques 2024 un tremplin pour la construction bois.

► Le Village des athlètes, à cheval sur Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine et L'Île-Saint-Denis.



Photo : Solideo - Dronepresse

La promesse faite au monde olympique était immense : Paris 2024 devait être l'olympiade au plus faible impact environnemental de l'histoire des Jeux modernes. « *La singularité des Jeux olympiques et paralympiques de Paris est d'être aligné sur l'accord de Paris sur le climat* », résume Nicolas Ferrand, directeur général exécutif de la Solideo², l'établissement public en charge de la construction ou de la rénovation des équipements pérennes nécessaires pour Paris 2024.

Le défi à relever était inédit. L'empreinte carbone de la quarantaine de bâtiments à bâtir en deux ans, pour abriter 14 000 athlètes et 20 000 journalistes ou abriter les épreuves sportives, devrait être inférieure de 45 % à celle d'ouvrages comparables construits selon les techniques du moment.

Cahier des charges taillé pour le bois

Autre demande de la Solideo : faire en sorte que les chantiers respectent aussi les canons de l'économie circulaire et ne contribuent pas à l'érosion de la biodiversité. Stockage de carbone, régénération d'une ressource naturelle : le cahier des charges était taillé sur mesure pour la construction bois ! Restait à mobiliser la filière et à sensibiliser les entreprises générales aux vertus du roi des matériaux bas carbone.

C'est le travail réalisé par France Bois 2024, structure créée par France Bois Forêt et le Codifab en 2018 pour promouvoir l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois. La petite équipe menée par Georges-Henri Florentin, ancien directeur général de l'Institut technologique

EN SAVOIR PLUS

- francebois2024.com
- bois-de-france.org

PROGRAMME

Budget total : 1,5 M€
Financement FBF : 50 %

¹ Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

² In vidéo projetée le 18 mars 2024 au pavillon de l'arsenal. <https://www.youtube.com/watch?v=jfx9e66yh0Y>

FCBA³, et Marie Jorio, urbaniste, a fait flèche de tout bois : sensibilisation aux opportunités offertes par les chantiers des JOP, soutien à la Solideo pour intégrer le bois à ses projets, accélération de l'innovation et de la qualité des solutions bois en lien avec l'Association pour le développement des immeubles à vivre en bois (Adivbois) et les travaux du Club de l'industrie.

Solutions techniques innovantes

À quelques semaines du grand rendez-vous international, un premier bilan est possible. Tous les bâtiments de moins de 28 m de hauteur des villages des athlètes et des médias sont réalisés, pour l'essentiel, en bois. Sur le Village des athlètes, 15 000 m³ de bois ont été mis en œuvre, dont 65 % de bois français. Les espaces publics des deux nouveaux quartiers et de nombreux éléments des immeubles de grande hauteur y ont fait aussi appel. « *Au total, 40000m³ de bois ont été utilisés* », indique Marie Jorio, dont près de la moitié issue des forêts françaises. Cet usage massif du bois contribue à stocker durablement 32 000 t de carbone. L'objectif bas carbone fixé par la Solideo est bien atteint !

Mais là n'est pas encore l'essentiel. Dynamisée par les caractéristiques mécaniques du bois, l'audace des architectes a obligé les constructeurs à imaginer de nouvelles solutions techniques. Pas moins de 17 demandes d'appréciations techniques d'expérimentation (ATEx⁴) ont ainsi été instruites par le CSTB⁵. Elles profiteront à l'ensemble du monde de la construction. Les JOP 2024 : un tremplin olympique pour la construction bois ! ◆

³ Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

⁴ Procédure rapide d'appréciation technique d'un produit, procédé ou équipement, qui ne fait pas encore l'objet d'Avis techniques et dont la mise au point suppose l'observation expérimentale sur plusieurs chantiers représentatifs qui peuvent ensuite servir de références dans le cadre de l'Avis technique.

⁵ Centre scientifique et technique du bâtiment.



Photo : Salem Mostefoui

▲ Le centre aquatique de Saint-Denis (93) et sa majestueuse charpente concave en bois.

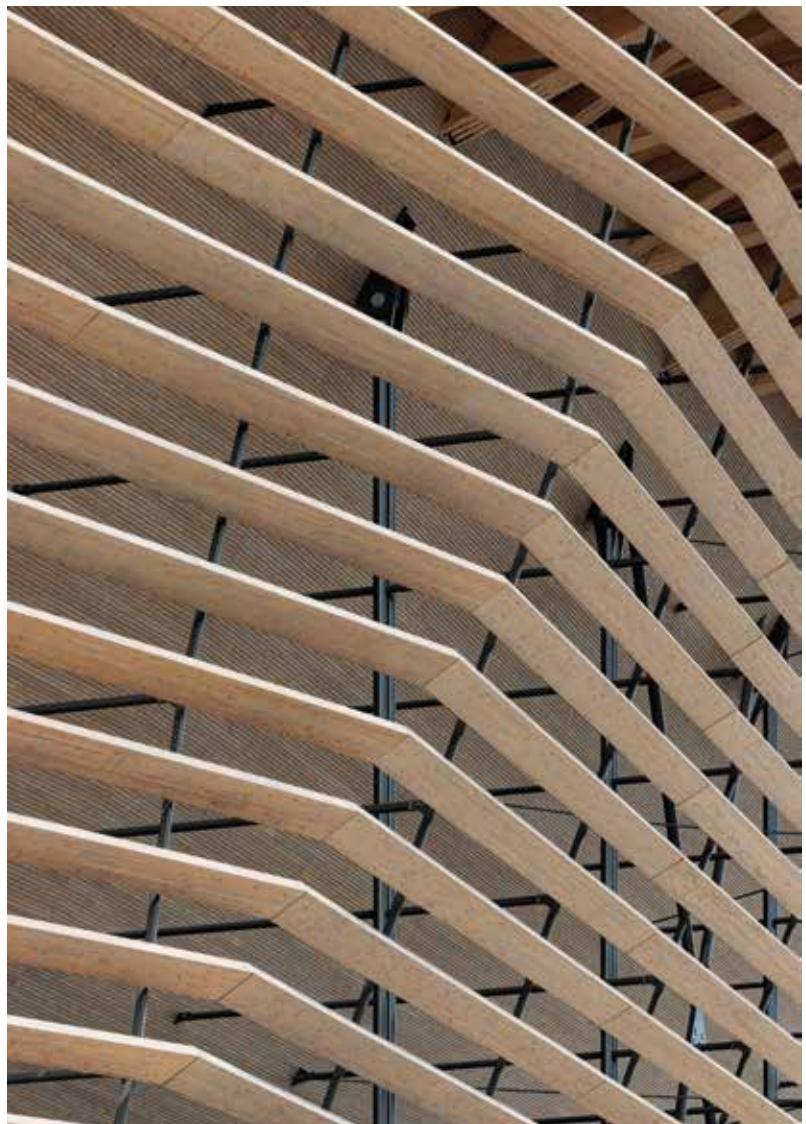


Photo : Salem Mostefoui

▲ Gros plan sur les brise-soleil en bois contribuant au confort thermique du centre aquatique de Saint-Denis. Architectes : Ateliers 2/3/4 et VenhoevenCS.

Prix du bois sur pied en forêt privée : 2023, une année de transition

Les prix du bois sur pied en forêt privée ont replié de 10% en 2023, selon une étude menée par la Société forestière de la Caisse des dépôts, les Experts Forestiers de France et l'ASFFOR¹ dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt.



La baisse des prix du bois sur pied en forêt privée intervient après deux années de forte hausse (34 % en 2021 et 17 % en 2022). Cette étude réalisée sur les ventes organisées par les experts forestiers pour le compte de leurs clients met également en évidence un recul du volume de l'offre (1,2 Mm³ en recul de 200 000 m³ par rapport à 2022). Des résultats qu'il convient de décrypter.

« La situation s'est tendue, l'inflation restait élevée et le renchérissement du crédit a porté un coup d'arrêt à la consommation et à la construction », souligne Éric Toppan, coordinateur de l'Observatoire économique de France Bois Forêt et de la Veille économique mutualisée de la filière forêt-bois. Finalement, le taux de croissance de l'économie française a flirté, en 2023, avec le pourcent, contre + 2,6 % l'année précédente. La conjoncture a été particulièrement mauvaise pour le secteur de la construction, gros consommateur de bois. Les autorisations de construction ont

EN SAVOIR PLUS

• observatoire.francebois-forêt.com

PROGRAMME

Réf. FBF : 24OE1872

Budget total : 68 k€

Financement FBF : 60 %

¹ Association des sociétés et groupements fonciers et forestiers.

chuté de près de 25 %, quand les mises en chantier reculaient, elles, de 22 %.

Les marchés internationaux ont été moins gourmands en bois français en raison de la diminution de l'activité chinoise et américaine et d'un début de récession observé en Allemagne.

En 2023, le prix moyen des ventes de bois sur pied, toutes essences confondues, s'est établi à 84€/m³, soit en moyenne - 10 % par rapport à 2022 (94€/m³). « C'est une correction normale après deux années consécutives de forte hausse. Pour autant, ce prix reste de 5 % supérieur à celui de 2021. Nous restons dans une dynamique haussière », observe Éric Toppan. La situation diffère fortement selon les essences. Le prix moyen des résineux chute de 13 %. Mais à 56€/m³, il reste encore 29 % plus élevé qu'en 2020. Au sein des résineux, les prix du douglas et du sapin pectiné chutent de 17 %, quand le pin sylvestre voit le sien réévalué de 4 %.

Essence reine, le chêne voit son prix de 2022 raboté de 13 % (à 235€/m³) en raison de la baisse de l'activité en Europe et aux États-Unis, mais aussi de l'effondrement du marché de l'immobilier en Chine. Au contraire, le hêtre prend des couleurs, pour la troisième année consécutive. La demande de ce bois blanc augmente pour satisfaire des besoins en bois d'œuvre et bois-énergie.

À noter, le maintien d'un prix rémunérateur pour le frêne, essence menacée par l'extension de la chalarose². « Il y a eu beaucoup de coupes préventives. Il y a donc eu de gros volumes disponibles qui ont trouvé preneur », explique Éric Toppan. ♦

² La chalarose du frêne est une maladie provoquée par le champignon *Chalara fraxinea* originaire d'Asie de l'Est. Sa propagation a été rapide dans toute l'Europe.

ÉVOLUTION DES PRIX PAR ESSENCES			
Essence	Prix constaté en 2023 (€/m ³)	Prix constaté en 2022 (€/m ³)	Évolution 2023/2022
Chêne	235	271	-13 %
Hêtre	55	52	+7 %
Douglas	72	87	-17 %
Épicéa commun	56	59	-5 %
Épicéa de Sitka	61	67	-9 %
Sapin pectiné	45	54	-17 %
Pin maritime	51	56	-9 %
Pin laricio	41	42	-3 %
Pin sylvestre	38	37	+4 %
Peuplier	58	=	

Source : indicateur 2024 de l'Observatoire économique de France Bois Forêt.



Téléchargez l'indicateur 2024 des prix de vente de bois sur pied en forêt privée de l'Observatoire économique de France Bois Forêt



Lire l'article Chalfrax : une stratégie opérationnelle contre la chalarose du frêne



La Journée internationale des forêts, l'occasion de faire connaître les enjeux de la forêt et du bois

Forestiers, propriétaires et enseignants se sont mobilisés cette année encore pour célébrer la Journée internationale des forêts (JIF) proclamée le 21 mars. Soutenue par France Bois Forêt, en partenariat avec Teragir, cette opération permet de faire découvrir au grand public et aux enfants dans le cadre de leur scolarité la diversité des enjeux de la forêt et du bois.

▼ Plantation en forêt domaniale avec l'Office national des forêts (ONF) dans le cadre de la Journée internationale des forêts.

Créée en 2012 par l'ONU, la JIF permet de sensibiliser le grand public au rôle essentiel des forêts. Partout dans le monde sont organisés des événements pour les protéger, les valoriser et les célébrer.

En France, 600 événements coordonnés par l'association Teragir¹ ont été proposés durant la semaine d'activités grand public du 16 au 24 mars. À travers l'organisation de nombreuses activités éducatives et ludiques autour de l'arbre, de la forêt et du bois, associations, collectivités territoriales, établissements publics, entreprises et professionnels de la filière forêt-bois ont participé à la promotion de la connaissance de la forêt et sa multifonctionnalité.

Ce programme métropolitain et ultramarin est composé de deux volets d'action : le volet événementiel et ses nombreuses activités grand public organisées toute la semaine autour du 21 mars ; le volet pédagogique appelé « La forêt s'invite à l'école » pour les publics scolaires et périscolaires qui se déroule toute l'année scolaire.

Opération pédagogique

Petits et grands se sont mis sur leur trente-et-un, ce 21 mars, à l'École du Breuil. C'est dans cette école d'horticulture de la ville de Paris que Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a



Photo : Teragir

remis les trophées « La forêt s'invite à l'école » aux représentants de quatre établissements scolaires. « La forêt s'invite à l'école », volet pédagogique de la JIF, lancé en 2016 par Teragir et soutenu par France Bois Forêt, est une opération visant à faire découvrir aux élèves les multiples fonctions de la forêt et l'importance de sa gestion durable.

Au début de l'année scolaire, des personnels enseignants proposent un projet pédagogique qui, s'il répond aux critères de participation, peut être accompagné par Teragir. Pour les travaux pratiques, Teragir est en lien avec les pépiniéristes forestiers français, lesquels fournissent de jeunes plants que les enfants mettront en terre. « Grâce à de la pédagogie par l'action, les élèves apprennent l'écosystème de la forêt ainsi que ses fonctions environnementales, économiques et sociales. Cela peut leur donner envie d'agir en faveur de la préservation des forêts, voire susciter de futures vocations au service de la forêt ou du bois », explique Mariana Lopes, responsable du programme au sein de l'association. Cette année, 235 projets ont été menés dans les écoles métropolitaines et ultramarines. De quoi initier plus de 800 classes de la maternelle au collège, soient 20 000 élèves, aux enjeux forestiers. Quatre établissements et leurs projets

¹ Teragir anime un ensemble de programmes d'actions, tels que « Pavillon bleu », « Clef verte », « Éco-école », la Journée internationale des forêts et Jeunes reporters pour l'environnement.

PROGRAMME

Réf. FBF : 24F1897
Budget total : 514 k€
Financement FBF : 19 %

respectifs ont été sélectionnés par Teragir. Ce sont eux qui ont reçu des mains du ministre l'un des trophées « La forêt s'invite à l'école », lors de la Journée internationale des forêts (voir encadré).

Une semaine de célébrations

Aux côtés de ces parcours pédagogiques, 616 activités ont été recensées sur le site journee-internationale-des-forets.fr et ont invité le grand public à la découverte des arbres et des forêts du 16 au 24 mars. Parmi celles-ci par exemple, de nombreuses promenades, des visites de « forêts ouvertes » et des conférences-débats organisées par les experts du Centre national de la propriété forestière (CNPF). Autant d'occasions pour le grand public de dialoguer avec les acteurs de la forêt.

Durant la même semaine, les professionnels en régions étaient mobilisés. En Auvergne-Rhône-Alpes, des forestiers ont ainsi animé des journées de découverte des livres consacrés aux arbres et à la forêt, dans une des librairies de Saint-Laurent-du-Pape (07).

Les femmes et les hommes en vert de l'Office national des forêts étaient également à pied d'œuvre. Dans tous les massifs dont il assure la gestion, l'ONF a en effet multiplié jeux de pistes éducatifs (« Les athlètes de la forêt »), projections de films, circuits de découverte, opérations de plantation, randonnées guidées. Sans oublier la fameuse course de « cani-kart » dans la forêt de Montagnol (81) et ses magnifiques peuplements de feuillus.

Sur les ondes, la Journée internationale des forêts était également à la Une. À l'initiative de France Bois Forêt, durant cette semaine, 188 radios et webradios ont diffusé 11 578 fois un spot de 30 secondes sur les rôles de solution de la forêt et du bois face au réchauffement climatique. Un message entendu par près de 2,4 millions d'auditeurs de treize ans et plus, à écouter ou réécouter ici :

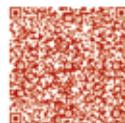


Photo : Teragir

▲ 21 mars 2024 à l'École du Breuil à Paris : cérémonie de remise des trophées « La forêt s'invite à l'école » par Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



Photo : Teragir

▲ La remise des trophées « La forêt s'invite à l'école » a été suivie d'une plantation d'arbres par les élèves à l'École du Breuil à Paris (12^e arr.), opération organisée par l'association Teragir.

LES QUATRE LAURÉATS...

... récompensés par Marc Fesneau parmi les 15 nominés en France métropolitaine et ultramarine :

1^{er} prix : école Saint-François-Régis (Auvergne-Rhône-Alpes)

2^e prix : collège Lucie-et-Raymond-Aubrac (Bretagne)

3^e prix : collège Guy-de-Maupassant (Normandie)

Prix Outre-mer : lycée agricole de Matiti (Guyane)

Rebâter Notre-Dame de Paris reçoit la certification PEFC

PEFC France a remis à Rebâter Notre-Dame de Paris la certification de projet qui atteste de l'origine durable des matériaux en bois de chêne massif mis en œuvre pour les charpentes du chœur, de la nef, des deux bras du transept et de la flèche de la cathédrale.



Photo : David Bordès/Rebâter Notre-Dame de Paris

de chêne massif mis en œuvre pour la reconstruction de la charpente de Notre-Dame et du caractère responsable des travaux conduits par l'établissement public et les architectes en chef des monuments historiques, maîtres d'œuvre de ce chantier.

Promotion de la chaîne de valeur

« Ce qui est certifié, c'est la charpente de la nef et du chœur, des deux bras du transept et de la flèche, soit 80 % des milliers de chênes français issus de 175 forêts publiques et privées certifiées PEFC », souligne Paul-Emmanuel Huet, directeur exécutif de PEFC France.

La certification de projet atteste aussi que toutes les parties impliquées dans la réalisation de cette reconstruction – du propriétaire au charpentier en passant par les scieurs, les taillandiers³ et les équarisseurs – ont appliqué les principes de contrôle définis par PEFC.

Ces règles permettent de suivre les flux de bois certifiés à chaque étape de leur transformation et de leur commercialisation. ◆

Tout comme Notre-Dame de Paris, les forêts françaises sont des symboles de notre patrimoine. Il est primordial de les préserver pour les transmettre aux générations futures. Après l'incendie partiel de la cathédrale en avril 2019, l'ensemble de la filière forêt-bois française s'est investi pour que chaque étape de la reconstruction à l'identique des charpentes en bois de chêne massif français de la cathédrale s'inscrive dans une démarche de gestion forestière durable et le respect des dimensions économiques, sociales et environnementales de la forêt.

Le 24 avril dernier, la branche française de l'organisation internationale PEFC¹ et l'Institut technologique FCBA² ont remis à l'établissement public Rebâter Notre-Dame de Paris, maître d'ouvrage du chantier de restauration de la cathédrale, la certification de projet PEFC. Par cette certification, PEFC France atteste de la durabilité de la ressource en bois

La reconstruction de la flèche et des charpentes du chœur et de la nef de Notre-Dame de Paris a mobilisé **2000 chênes**, soit 0,2 % de la récolte annuelle française, et **35 scieries** certifiées PEFC.

¹ Programme de reconnaissance des certifications forestières.

² Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

³ Le taillandier est un forgeron spécialisé dans la confection des outils tranchants.

Visionnez la vidéo *5 ans après, la charpente de Notre-Dame de Paris rebâtie*, sur la chaîne Youtube de France Bois Forêt



Very Wood Métiers parle avec les jeunes sur Tik-Tok

The screenshot shows the TikTok profile page for @verywoodmetiers. The profile has 5884 subscribers and 17.8K likes. The bio reads: "From grain à bois planche à bois ! Si tu cherches du bouleau, y'en a dans les bois !" Below the bio, there are two sections: "Vidéos" and "A lire". The "Vidéos" section displays a grid of 10 video thumbnails with captions such as "C'est pas trop tôt, l'en", "Vous ne les connaissiez", "L'inquiète, il y a de la", "Reconversion totale", "Tout terrain un peu", and "Je veux rien savoir". The "A lire" section shows a grid of 10 image posts with captions like "Où est la prochaine fois?", "Un beau chemin de vie", "Elle avait juste mal", "Très difficile", "A vos calculettes!", and "Découvrir le métier de". On the left side of the screen, the standard TikTok sidebar is visible with options like "Explorer", "Pour moi", "Abonnements", "Amis", "LIVE", and "Profil".

Doc. : @verywoodmetiers

« Si vous cherchez du bouleau, y'en a dans les bois ! » Depuis des mois, le slogan de la campagne Very Wood Métiers retentit auprès des jeunes, sur des salons étudiants, à l'occasion de portes ouvertes des entreprises de la filière et sur Tik-Tok. Le compte @verywoodmetiers a été créé en septembre 2023 : « Pour parler directement aux jeunes, il faut adopter leurs codes de communication et intervenir sur TikTok qui reste le réseau social qu'ils utilisent le plus », explique Nicolas Jobin, responsable de la communication de l'UCFF¹ et pilote de l'action au sein du programme « Attractivité des Métiers » soutenu par France Bois Forêt.

Un outil au service de l'attractivité des métiers de la filière forêt-bois

La cible, ce sont bien sûr les 18-24 ans, voire les plus jeunes (13-18 ans), que l'on n'intéresse guère avec des messages institutionnels. « Notre communication est clairement

décalée par rapport à ce que nous faisons habituellement. Mais, en surfant sur les tendances de communication du réseau, on intéresse les jeunes aux métiers de la forêt et du bois », souligne notre interlocuteur.

Par exemple, en diffusant, plusieurs jours durant, des vidéos où les professionnels racontent, sans retenue, leur métier. « Cette authenticité plaît beaucoup sur Tik-Tok », se félicite le pilote de l'action. Autre type de contenus : des reportages sur le terrain. L'occasion de présenter, en 90 secondes très séquencées, la réalité du travail en forêt, en scierie.

Ces premiers pas sur le réseau numéro un des jeunes s'annoncent prometteurs. En huit mois, 70 publications ont été mises en ligne. Ces vidéos et ces posts ont généré des centaines de milliers de vues et d'interactions. Dans la foulée, la campagne s'adjoint les services de créateurs de contenus très suivis par les étudiants. De quoi décupler l'audience. ♦

Dans le cadre du programme stratégique de France Bois Forêt portant sur l'attractivité des métiers, une campagne de communication sur Tik-Tok a vu le jour en septembre 2023 et est venue s'ajouter aux actions déjà mises en place (salons, site métierforetbois.org, simulateurs, journée portes ouvertes...). Coordonné par l'UCFF¹-Les Coopératives Forestières, avec le concours de la FNB² et de la FNEDT³, le compte Tik-Tok est désormais suivi par près de 6000 jeunes !

¹ Union de la coopération forestière française.

² Fédération nationale du bois.

³ Fédération nationale entrepreneurs des territoires.

EN SAVOIR PLUS

- tiktok.com/
@verywoodmetiers

PROGRAMME

Réf. FBF : 23PC1804

Budget total : 410 k€

Financement FBF : 70 %

Forum Bois Construction et Carrefour international du bois : deux événements au succès qui ne se dément pas

Les échanges sur le bois et ses usages dans la construction et l'aménagement auront été riches et nombreux, ce printemps, avec la tenue successive du Forum Bois Construction et du Carrefour international du bois. Deux salons professionnels soutenus conjointement par le Codifab¹ et France Bois Forêt.



Photo : Plan Rapproché

▲ Espace filière partagé par le Codifab et France Bois Forêt sur le Forum Bois Construction en avril dernier à Nancy.

Dans la lignée des projets communs, tels que le scénario de convergence carbone ou la démarche RSO « Utile par essence », France Bois Forêt (FBF) et le Codifab font salon ensemble en 2024. Ainsi, à l'occasion du Forum Bois Construction, les deux organisations se sont réunies sur un même stand, et, au Carrefour international du bois, sectorisé par produits, la forêt et le bois étaient représentés dans deux halls : Grand Palais, avec une présence de FBF et de la Fédération nationale du bois (FNB) dans la partie forêt et sciage, et XXL avec la présence du Codifab pour représenter la filière forêt-bois dans la partie construction.

Du 3 au 5 avril, Épinal et Nancy...

... ont accueilli le 13^e Forum Bois Construction (FBC). L'occasion de préciser l'avenir de la ressource forestière, de présenter les méthodes pour réduire l'empreinte carbone de la construction bois, les techniques constructives au plus faible impact environnemental, d'illustrer par des réalisations exemplaires la transformation du bois français et son utilisation dans la construction, d'évoquer l'actualité technique et réglementaire de la construction en matériaux biosourcés, de partager un retour d'expériences de la restitution de la charpente de Notre-Dame ou encore de la décarbonation des ouvrages olympiques (*voir encadrés*)... Autant de thèmes suivis par 4000 congressistes, 250 exposants et 350 conférenciers.

Le 28 mai, Nantes...

... ouvrirait ses portes au Carrefour international du bois. Trois jours durant, 13 500 visiteurs, dont 39 % d'étrangers, ont afflué au parc des Expositions de La Beaujoire. Ils ont pu visiter les stands et animations de 637 exposants venus de quarante pays pour présenter tous les produits et toutes les nouveautés. Afin d'améliorer la lisibilité de cette offre, quatre halls accueillaient quatre grands secteurs : parquets ; panneaux ; construction ; forêt, sciage et commerce du bois.

Les visiteurs ont été nombreux aussi à assister aux conférences professionnelles sur des thématiques aussi diverses que la construction bois en milieu hospitalier, l'usage du bois dans les immeubles olympiques, la féminisation des métiers du bois et de la forêt ou encore la démarche d'utilité sociétale de la filière.

Des animations ont été proposées sur le stand FNB/FBF du Hall XXL dédié à la forêt, au sciage et au commerce du bois :

- Resobois, la plateforme de mise en relation de tous les professionnels du bois-construction par l'équipe du label Bois de France ;
- FDES, générez vos FDES individuelles, par Jean-Denis Forterre de la Fédération nationale du bois ;
- Utile par essence : la démarche d'utilité sociétale de la filière forêt-bois, par France Bois Forêt et le Codifab. ♦

¹ Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

2030 - 2050

Quel scénario carbone pour la filière forêt-bois ?



Dans le cadre de la préparation de la Stratégie Française Energie Climat (SFEC) de la planification écologique et dans le but d'engager un dialogue éclairé avec les pouvoirs publics, la filière forêt-bois a réalisé une modélisation de l'ensemble de ses flux physiques de matières (intégrant les imports et exports ainsi que le recyclage et le réemploi) à partir de laquelle elle a construit un scénario commun pour le futur.

« La forêt, bien que fragilisée par le changement climatique, et les produits en bois qui en sont issus jouent un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique. Pour continuer à lutter contre le changement climatique et répondre aux attentes de la société, la filière forêt-bois doit s'engager vers un scénario volontariste »

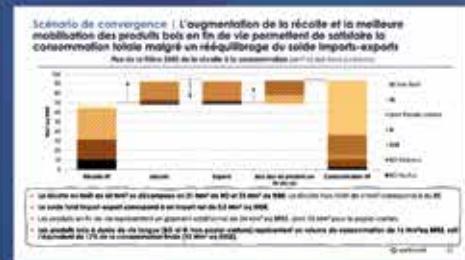
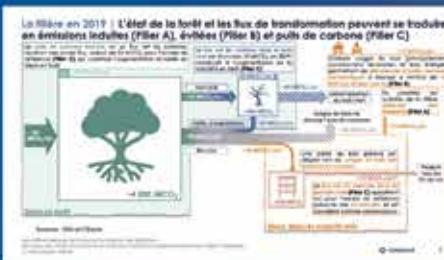
carbone4

Scénario de convergence de filière

Résumé synthétique

COFORB

Copacel



→ Retrouvez le scénario de convergence du bouclage bois-biomasse à horizon 2050 sur le site : franceboisforet.fr





France Bois Forêt - Service gestion CVO
CS 90006 - 59718 Lille Cedex 9
Tél. : 03 66 88 39 63
franceboisforet.fr

Jean Loeper,
Responsable collecte CVO & recouvrements

Le texte complet de l'Accord interprofessionnel 2023-2025, ainsi que son arrêté d'extension du 22 décembre 2022 sont disponibles et téléchargeables sur le site franceboisforet.fr, rubrique CVO.

CONTRÔLES CVO : APPLICATIONS ET CONSÉQUENCES

La CVO est régie par les dispositions figurant notamment aux articles L.632-1 à L.632-6, D.632-7 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime.

Il est prévu, à l'article 6 de l'Accord interprofessionnel relatif au financement des actions de FRANCE BOIS FORêt (FBF) pour la période 2023-2025, la possibilité pour FBF de procéder à des contrôles documentaires auprès des contributeurs de la CVO, sur les bases comptables ayant permis de déterminer le montant de celle-ci.

« Afin de contrôler l'application du présent accord et, plus particulièrement, le calcul et donc le montant de la cotisation déclarée, FRANCE BOIS FORêt peut, soit directement, soit par l'intermédiaire de professionnels qu'elle aura mandatés à cet effet, demander à tout contributeur de lui communiquer tous documents comptables (tels que le journal des ventes produits et charges, les documents récapitulatifs des ventes et produits, cette liste n'étant pas exhaustive), ainsi que toute attestation de son expert-comptable ou de son commissaire aux comptes certifiant l'assiette de calcul et le montant de la cotisation déclarée. »

Ces vérifications sont engagées de manière aléatoire auprès des contributeurs, dans une démarche pédagogique.

- Ils doivent permettre de clarifier pour l'avenir, auprès des contributeurs concernés, les bases exactes de déclaration et de calcul des CVO.
- Les informations transmises sont destinées au seul service de collecte et de contrôle de la CVO et ses prestataires éventuels.

Dans l'hypothèse où cette vérification fait apparaître de manière significative une assiette de déclaration erronée, FBF procédera soit au remboursement du trop-versé, soit fera une demande de régularisation auprès du contributeur concerné.

L'absence de transmission des justificatifs, dans le cadre de cette procédure de contrôle documentaire, entraînera à l'encontre des personnes concernées la mise en place de procédures de recouvrement précontentieuses et judiciaires, jusqu'à régularisation de leur situation.

À ce titre, il convient de rappeler plusieurs informations importantes émanant de la jurisprudence :

- L'assujettissement à la CVO est conditionné par la ou les activités exercées, et non par le code NAF du potentiel redevable :

« Il ressort d'évidence de la formulation de l'article 2.3 de l'accord que la référence au code NAF 02.20Z n'est pas limitative, et n'exclut donc pas du champ d'application de l'article les entreprises exploitant sous un autre code NAF une activité d'exploitation forestière à titre principal ou secondaire, seul ce dernier critère définissant les entreprises redevables de la CVO. » (cour d'appel de Riom, 16.11.2022)

- Les accords interprofessionnels signés au sein de FBF, de par leur extension par les pouvoirs publics, s'appliquent non seulement aux ressortissants des organisations professionnelles représentatives et membres de FBF, mais également aux personnes physiques et morales extérieures à ces organisations professionnelles, qui exerceiraient une ou des activités recensées dans les accords.

- Les évaluations d'office effectuées par FBF deviennent des créances définitives, dès lors que le redevable a dépassé le délai de contestation de celles-ci prévu dans les accords interprofessionnels:

« Il se déduit donc du texte en question que, à l'expiration du délai de dix jours suivant la seconde mise en demeure, à défaut pour le cotisant d'avoir pendant ce délai communiqué à l'association des éléments de nature à lui permettre de réexaminer le montant de la cotisation déterminé d'office, ce montant acquiert un caractère irréfragable, ce qui se déduit, d'une part, du fait que l'association est alors en droit d'engager des poursuites aux fins de recouvrement de la créance, dont le montant est ainsi considéré comme définitif, et, d'autre part, de l'économie du dispositif mis en place, qui tend d'évidence à permettre à l'association de disposer des financements dans un délai raisonnable, en supprimant les possibilités de contestation purement dilatoires des cotisants. » (cour d'appel de Riom, 16.11.2022)

- En matière de recouvrement des CVO non versées à FBF,

« selon une jurisprudence constante de la Cour de cassation [...], la prescription quinquennale ne court pas lorsque la créance, même périodique, dépend d'éléments qui ne sont pas connus du créancier et doivent résulter des déclarations que le débiteur est tenu de faire ». (tribunal judiciaire de Châteauroux, 22.11.2022)

Le mode de recouvrement des CVO tout comme l'utilisation des ressources qui en sont issues sont strictement encadrés et contrôlés. Les comptes de FRANCE BOIS FORêt sont présentés lors de son assemblée générale ; ils sont systématiquement vérifiés par des commissaires aux comptes et soumis au contrôle de l'État et, en particulier, du CGEFI (ministère des Finances). Tous les comptes annuels sont publiés au *Journal officiel*.

Les résultats des programmes et actions engagés grâce à la CVO sont publiés dans le magazine trimestriel *La Lettre B*, ainsi que sur le site internet franceboisforet.fr.



FONDATION
FRANCE BOIS FORêt
POUR NOTRE
PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Appel à projets

5^e Edition
2024

La fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine soutient les projets de restauration du patrimoine bâti français accessible au public. **Et peut-être le vôtre en 2024 ?**



Comment participer ?

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur
franceboisforet.fr



Les dossiers de motivation
sont à déposer au plus tard
avant le **31 octobre 2024**
(voir le règlement intérieur)



France Bois Forêt
Interprofession nationale de la filière forêt-bois
CAP 120 - 120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris
franceboisforet.fr



Sous l'égide de
**Fondation
de
France**